

L'essentiel

► Une MNBC (Monnaie Numérique de Banque Centrale ou CBDC) en vue en Suisse ?

Cela fait maintenant quelque temps que la Banque Nationale Suisse (BNS) a démarré divers tests en vue de l'émission d'une monnaie numérique de banque centrale (MNBC ou Central Bank Digital Currency). Après des premiers résultats favorables, l'institution suisse s'apprête à tester son crypto-Franc dans le cadre du lancement du SIX Digital Exchange, courant 2021. Celle-ci apparaît comme l'infrastructure idéale pour tester la MNBC nouvellement créée. La prochaine étape (surnommée projet 'Helvetia') sera de tester l'adaptabilité de la MNBC aux circuits des banques commerciales.

► La SEC attaque Ripple Labs – Baisse de 48% du XRP en une semaine

Le PDG de Ripple Labs, Brad Garlinghouse l'a lui-même annoncé : la SEC va tenter un procès à Ripple pour l'émission et la vente de valeurs mobilières sans licence. Il y a plusieurs années que le débat est en cours mais cette fois, la Securities and Exchange Commission (SEC), le gendarme de la Bourse américaine, a pris la décision de poursuivre la société Ripple Labs pour l'émission de ses XRP. En effet, contrairement aux projets Bitcoin (BTC) et Ethereum (ETH), le jeton XRP a tous les traits d'une valeur mobilière (securities). D'autre part, la plainte stipule que Ripple a levé des fonds, dès 2013, via une émission de valeurs mobilières (securities) non enregistrée, à savoir la vente de jetons XRP. Les montants « illégalement » levés se montaient à plus de 1,3 milliard de dollars. La SEC va d'ailleurs poursuivre à la fois la société Ripple Labs mais aussi deux de ses dirigeants, Christian Larsen (président exécutif) et Bradley Garlinghouse (actuel CEO). Ces deux dirigeants auraient également effectué des ventes personnelles non enregistrées de XRP pour un montant total d'environ 600 millions de dollars. Le gendarme financier américain demande donc au tribunal une injonction pour cesser ces ventes illicites de XRP ainsi qu'un dédommagement avec intérêts et des sanctions civiles (amendes).

► Une nouvelle carte bancaire (Wirex) qui paye en bitcoins

Wirex est une société qui propose des cartes de crédit avec cash back en BTC sur chacun des achats. Après Mastercard, cette compagnie a passé un partenariat privilégié avec VISA. En pratique, Wirex devient « membre principal » de VISA, via le programme FinTech Fast Track. Ce statut lui permet ainsi d'émettre des cartes VISA, sans intermédiaire.

Le saviez-vous ?

Grâce aux explorateurs de blocs et aux services dédiés offerts par certaines plateformes d'échanges, il est possible de suivre une transaction Bitcoin (ou toute autre crypto-monnaie) de bout en bout. Contrairement aux banques, où il peut être (très) difficile de trouver des informations sur les détails des transactions en cours de traitement - ainsi que sur celles qui ont été finalisées -, la blockchain offre des niveaux de transparence bien supérieurs.

Pour en savoir plus, [cliquez-ici](#).

Les marchés

Cours du Bitcoin vs USD



Cours de l'Ethereum vs USD



Actifs	% 5 jours glissants
Litecoin - USD	19.62%
Ethereum - USD	15.34%
Bitcoin - USD	15.04%
Monero - USD	9.38%
Bitcoin Cash - USD	8.95%
Digitalcash - USD	-2.35%
Zcash - USD	-4.81%
Ethereum Classic - USD	-7.71%
Bitcoin Gold - USD	-10.27%
NEO - USD	-10.53%
Ripple - USD	-57.20%

Actifs	% 1 mois glissant
Litecoin - USD	86.18%
Bitcoin - USD	56.50%
Monero - USD	38.40%
Ethereum - USD	38.26%
Bitcoin Cash - USD	31.52%
Digitalcash - USD	12.33%
Zcash - USD	-4.92%
Bitcoin Gold - USD	-5.06%
Ethereum Classic - USD	-7.08%
NEO - USD	-10.97%
Ripple - USD	-59.17%

Données arrêtées au 29/12/2020

Qui sommes-nous ?

Trend Only est une FinTech française, fondée par des professionnels des marchés financiers, passionnés de finance comportementale et de nouvelles technologies. **Notre objectif est double :**

- Proposer une **gestion alternative innovante** basée sur la **finance comportementale** à travers un modèle propriétaire **d'intelligence artificielle** : **AMBAS** (Automated Market Behaviour Analysis System).
- Développer et démocratiser la technologie de digitalisation (tokenisation) d'actifs financiers et immobiliers.

Les contributeurs



Inka Tharma
Fondateur
Analyste gérant multi actifs



Pierre-Jean Debray
Associé fondateur
Responsable pôle web marketing & numérique



Yves Maillot
Associé fondateur
Relations investisseurs
Analyste stratège de marchés

[Cliquez-ici pour découvrir toute l'équipe](#)

WWW.TRENDONLY.FR

Vous recevez cette newsletter parce que vous vous êtes abonné sur Trend Only. Vous pouvez vous désabonner en [cliquant ici](#).

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le contenu des articles ne constitue en aucun cas un investissement. L'investissement dans les cryptoactifs comporte un risque de perte totale en capital (voire au delà dans certains cas particuliers).